

LE RETOUR DE JULIEN LE PERS

Il ne s'agit pas du retour du célèbre animateur dans l'émission culte « Questions pour un champion » sur **France 3**. Mais celui de l'ambassadeur d'une société de marketing qui, sous l'intitulé **Commission Officielle d'Attribution des Prix (COAP)**, espère être présent lors de la cérémonie de remise d'un grand prix (notamment une rente de 3 333,33 € par mois pendant 25 ans).

Vous êtes déjà le gagnant d'une photo dédiée par **Julien LE PERS**, parrain du **Comité National des Grands Prix**, qui vous incite à téléphoner au numéro indiqué pour activer votre combinaison personnelle et valider ainsi vos chances de gain. »

Ne rêvez pas : l'espoir de gain reste minime compte tenu du nombre de plis publicitaires diffusés en France. L'objectif est de vous proposer de rejoindre une communauté de joueurs **EASY MILLIONS** pour participer aux tirages de l'**Euromillions** (100 grilles deux fois par semaine). Bien évidemment, l'abonnement est payant (54,90 € par mois pour un semestre).

Les seuls gagnants dans cette affaire sont :

- La société de marketing **STARDATA**
- La société suisse **ONEZONE** qui exploite le filon **EASY MILLIONS**
- **Julien LE PERS**, rémunéré pour l'utilisation de son nom et de sa photo, ainsi que pour la participation à la cérémonie de récompense
- Les trois gagnants des lots prévus (la rente de 333,33 € par mois pendant 25 ans, un bonus privilège de 5 000 €, un bonus privilège de 2 500 €)

Rien ne vous empêche de téléphoner pour valider uniquement votre participation. En aucun cas ne vous sentez obligé de souscrire à l'abonnement **EASY MILLIONS** qui est proposé.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)